Programme

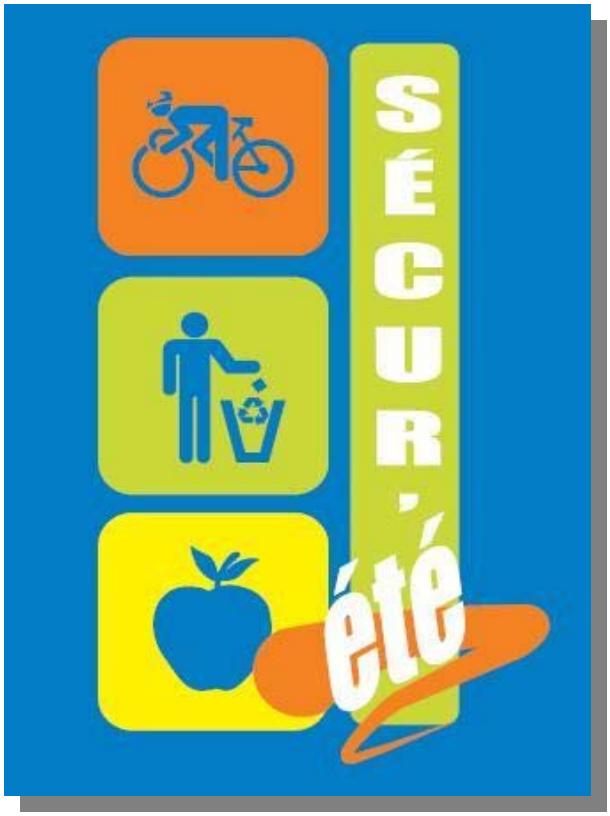

Document de référence

CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Recherche et rédaction

Annick-Oceann Chamberland
Agente de planification, de programmation et de recherche

Alain Bergeron
Agent de planification, de programmation et de recherche

Sous la direction de

Manon Laporte
Coordonnatrice

Collaboration

Sophie-Anne Faucher
Conseillère en saines habitudes de vie – Centre de santé Lebel

Yves Rioux
Conseiller en promotion de la santé – Centre de santé de Chibougamau

Le programme Sécur'été a été élaboré par la Direction de santé publique du Centre régional de santé et de services sociaux, en avril 2010.

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISBN 978-2-922250-80-0

Table des matières

Introduction 1

Les champs d'intervention 3

La prévention des traumatismes récréatifs et sportifs 3

La promotion des saines habitudes de vie 3

La promotion des pratiques environnementales responsables 4

La promotion de comportements sains et sécuritaires 4

Les volets 5

La surveillance 5

L'éducation 6

L'animation 9

Les milieux de ciblés 9

Les rôles et les responsabilités de la direction de santé publique 11

Les rôles et les responsabilités des gestionnaires 12

Les responsabilités des patrouilleurs 13

Les patrouilleurs 14

La formation 14

La sélection 14

Les offres d'emploi 14

Le salaire 15

L'équipement requis 16

Les prévisions budgétaires 16

Bibliographie 18

Annexes

Annexe 1 - Documents pour le gestionnaire

Annexe 2 - Documents pour le patrouilleur

Introduction

En 1998, le programme Vélo-Sécur a été implanté dans la région du Nord-du-Québec. Ce programme visait la prévention à vélo sur les pistes cyclables et dans les parcs. Pendant plusieurs années, ce programme a bien répondu au besoin de la région en matière de préventions des traumatismes. Bien que la région compte très peu de parcs et de pistes cyclables, la créativité des gestionnaires du projet finissait par rendre le programme intéressant.

Après plus de dix années d'implantation, il est apparu important pour la Direction de santé publique de procéder à l'évaluation du programme. Ainsi, les gestionnaires du projet se sont réunis et ont convenu qu'il serait préférable : de se retirer du groupe Vélo-Sécur, de développer un programme régional répondant à plusieurs autres objectifs de prévention. La Direction de santé publique a donc décidé de revoir sa stratégie d'intervention. Pour ce faire, elle a mandaté un groupe de travail afin qu'un programme répondant à plusieurs objectifs de « Place à la santé 2009-2012 : plan d'action en santé publique » du CRSSS de la Baie-James soit développé.

À la suite des discussions du groupe de travail, il a été convenu que l'enjeu majeur de ce nouveau programme demeurerait la sécurité et la réduction des traumatismes non intentionnels sur le territoire du Nord-du-Québec. Soucieuse de la protection de l'environnement et de la santé de la population jamésienne, la Direction de santé publique, vise que les actions complémentaires qui bonifieront ce programme soient des interventions en promotion des saines habitudes de vie et des actions afin d'encourager des comportements sains et sécuritaires et des pratiques environnementales responsables.

Le nouveau programme **Sécur'été** desservira les localités de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami. Au total, six étudiants seront embauchés chaque été soit, deux à Chapais et Chibougamau, deux à Lebel-sur-Quévillon et deux à Matagami. Afin de superviser et d'encadrer le travail des patrouilleurs, des gestionnaires seront identifiés. Ce programme d'une durée de 10 semaines commencera à la fin mai et se terminera à la mi-août de chaque année.

Le programme Sécur'été vise quatre champs d'intervention :

- la prévention des traumatismes récréatifs et sportifs;
- la promotion des saines habitudes de vie;
- la promotion des pratiques environnementales responsables;
- la promotion des comportements sains et sécuritaires.

Les patrouilleurs interviendront dans plusieurs milieux (scolaire, communautaire, municipal, centre de la petite enfance et service de garde, etc.). Les activités ou interventions déployées par les patrouilleurs s'adresseront à l'ensemble de la population et devront s'inscrire à l'intérieur des volets suivants : la surveillance, l'éducation et l'animation.

Le programme sera évalué après la première année d'implantation afin que des ajustements soient apportés, s'il y a lieu, les années suivantes.

Sécur'été a été élaboré grâce à la concertation de plusieurs acteurs de la région du Nord-du-Québec. La Direction de santé publique souhaite que Sécur'été puisse être source de motivation pour améliorer la santé des Jamésiens !

Les champs d’intervention

La prévention des traumatismes récréatifs et sportifs

Le domaine des traumatismes non intentionnels regroupe les activités visant à prévenir les blessures et les empoisonnements qui surviennent involontairement. Ces accidents sont, dans la plupart des cas, évitables.

L’amélioration du bilan routier, c’est-à-dire la diminution du nombre de décès et de blessés graves, est une préoccupation constante du réseau de la santé et des services sociaux et de ses partenaires. C’est le cas également de l’amélioration de la sécurité dans la pratique des activités récréatives ou sportives. Les intervenants de la santé publique qui travaillent à prévenir les traumatismes non intentionnels sont appelés à réaliser des actions qui visent à changer les comportements de certains individus, à rendre l’environnement plus sécuritaire, ou encore, à favoriser le renforcement des mesures de sécurité et de contrôle.

L’atteinte des objectifs dans ce secteur repose sur une condition absolument essentielle : la concertation de tous les acteurs concernés. Il s’agit là d’un levier incontournable pour promouvoir la sécurité dans les différents milieux de vie et prévenir les traumatismes évitables.

La promotion des saines habitudes de vie

L’expérience québécoise et internationale confirme que, pour intervenir efficacement et amener un changement durable des habitudes de vie, il faut agir d’une part, à la fois sur les conditions de vie et l’environnement, et d’autre part, sur les comportements individuels. Le but est de rendre les choix santé durables, conviviaux et faciles. « L’approche 0•5•30 COMBINAISON PRÉVENTION au Nord-du-Québec » a été élaborée en conformité avec le « Plan d’action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 ». L’approche permet d’agir sur trois facteurs de risque : le tabagisme, la mauvaise alimentation et la sédentarité.

La promotion des pratiques environnementales responsables

Depuis quelques années, la population se sent davantage concernée par l'environnement. D'ailleurs, plusieurs actions ont été réalisées pour améliorer l'environnement. Par exemple, l'installation de bacs à recyclage, de contenants à déchet dans les parcs et sur les rues, la sensibilisation à la surconsommation de l'eau potable (laver les entrées de maison ou les automobiles), l'utilisation excessive de contenants en plastique (bouteilles d'eau) et la sensibilisation aux gaz à effet de serre. Afin de poursuivre sur cette lancée, il est important de continuer à sensibiliser la population aux bonnes pratiques environnementales.

La promotion de comportements sains et sécuritaires

Diverses expériences québécoises et internationales confirment qu'il est important de sensibiliser la population du Nord-du-Québec à adopter des comportements sains et sécuritaires pour améliorer leur santé ainsi que leur sécurité dans leur quotidien. Les intervenants en santé publique doivent agir à la fois sur les connaissances (actions éducatives) et sur l'environnement (actions environnementales) afin que la population puisse adopter des comportements sains et sécuritaires tels que d'appliquer un écran solaire, de porter un chapeau ou une casquette lors d'une exposition prolongée au soleil, d'adopter un comportement sécuritaire en présence d'insectes piqueurs ou d'animaux domestiques et sauvages, etc.

Les volets

Les interventions effectuées et les activités organisées par les patrouilleurs devront être intégrées. C'est-à-dire que les patrouilleurs devront développer et implanter des activités amusantes et sécuritaires tout en ayant un contenu éducatif.

Les trois volets du programme soit la surveillance, l'éducation et l'animation sont intimement liés. Par exemple, lorsque le patrouilleur circule en vélo (surveillance), il doit s'arrêter de temps en temps pour enseigner aux cyclistes le respect du Code de la sécurité routière et le port d'équipement de protection adéquat (éducation). Aussi, lorsque le patrouilleur organise une activité dans le but de promouvoir l'activité physique (animation), il est important qu'il assure la sécurité du groupe (surveillance) et qu'il en profite pour transmettre des messages éducatifs (éducation).

La surveillance

Au préalable, le mandat de surveillance devra être précisé avec la Sûreté du Québec. Le mandat de surveillance consiste à assurer une présence préventive dans les parcs, les pistes cyclables, les rues, à la plage, près des écoles et aux endroits où se déroulent des évènements festifs. Les patrouilleurs devront signaler à la Sûreté du Québec, le vandalisme, l'abus de drogues et d'alcool, les actes de violence ou autres situations anormales dont ils seront témoins lors des patrouilles. Tout signalement devra être inscrit dans le « Journal de bord du patrouilleur ». Dans ce type de situation, le rôle des patrouilleurs est de le signaler à la Sûreté du Québec et n'ont pas à s'interposer. Les patrouilleurs sont appelés à intervenir seulement s'ils sont témoins d'un accident et ceci, dans le but de sécuriser l'environnement et de prodiguer les soins de base à un individu ayant besoin d'assistance immédiate.

Rôles attendus des patrouilleurs
• Surveiller les infrastructures de la ville afin de prévenir le vandalisme. • S'assurer que la population respecte le Code de la sécurité routière. • Informer les automobilistes de ne pas stationner sur les voies réservées aux pistes cyclables. • S'assurer que la population respecte les règlements municipaux en vigueur. • Veiller à identifier les bris et les éléments problématiques ou dangereux dans les endroits publics. • Jouer un rôle de premier répondant lors d'accident. • Prodiguer les premiers soins lors de blessures mineures. • Prodiguer les soins de base à un individu ayant besoin d'assistance immédiate. • Rapporter à la Sûreté du Québec et autres instances concernées, tous les comportements inadéquats tels que le vandalisme, la violence, l'abus de drogue ou d'alcool.

L’éducation

L’éducation se fera, dans un premier temps, en lien avec la prévention des traumatismes récréatifs et sportifs. Les patrouilleurs devront promouvoir le port du casque et d’un équipement de protection sécuritaire en bon état, et ce, selon l’activité physique pratiquée. Également, ils devront promouvoir le respect du Code de la sécurité routière auprès des piétons, des cyclistes ou tout autre personne pratiquant une activité sportive ou récréative. Lors d’une intervention, il est important que les patrouilleurs adoptent une attitude courtoise.

Dans un deuxième temps, les patrouilleurs auront comme rôle d’éduquer la population lors des activités organisées en lien avec les quatre champs d’intervention. Le message devra être adapté à la clientèle ciblée : enfants, adolescents ou adultes. Les patrouilleurs devront se déplacer « où la population est » afin de transmettre l’information. Il est important de rendre l’information attrayante et intéressante pour maintenir l’intérêt des participants. Pour ce faire, les patrouilleurs devront être dynamiques.

Les patrouilleurs sont invités à utiliser des sources d’information fiables afin de préparer les messages éducatifs qu’ils transmettront à la population. Ils peuvent interpeller des professionnels (agents de planification, de programmation et de recherche, conseillers en promotion de la santé, infirmières, nutritionnistes, etc.) pour valider certaines informations et transmettre un contenu juste et facile à comprendre.

Il est prouvé que de développer seulement des dépliants ou des feuillets d’information n’est pas une intervention très efficace. Les patrouilleurs devront utiliser d’autres moyens pour transmettre l’information tels que des pièces de théâtre, des conférences, des jeux de rôle avec les enfants, des kiosques, etc. L’imagination est à l’honneur!

Rôles attendus des patrouilleurs
• Promouvoir le port du casque protecteur à vélo, en patin à roues alignées, en planche à roulettes et en trottinette. • Encourager le respect du Code de la sécurité routière. • S'assurer que la population possède un équipement de protection sécuritaire et adapté à l'activité pratiquée. • Éduquer la population sur la prévention des traumatismes dans les différentes activités récréatives et sportives (vélo, soccer, natation, etc.). • Éduquer la population sur les saines habitudes de vie (saine alimentation, pratique régulière d'activité physique et absence de fumée dans l'environnement). • Éduquer la population sur les pratiques environnementales responsables. • Éduquer la population sur les comportements sains et sécuritaires. • Renforcer les comportements sécuritaires en offrant aux jeunes un objet promotionnel santé (exemple : berlingot de lait au chocolat, tirage à chaque semaine d'un objet promotionnel tel qu'une trousse de premiers soins, un casque de vélo ou autre). • Enseigner aux jeunes quelques notions sur les premiers soins à prodiguer en cas de besoin.

Le contenu éducatif à transmettre à la population

La prévention des traumatismes récréatifs et sportifs	La promotion des saines habitudes de vie	La promotion des pratiques environnementales responsables	La promotion des comportements sains et sécuritaires
• Le port du casque protecteur chez les enfants, les adolescents et les adultes. • L'ajustement du casque protecteur pour l'ensemble de la population. • Le port d'équipement de protection en bon état et adapté à l'activité sportive pratiquée. • Le respect de la signalisation routière lors de sorties. • Le partage de la route entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes. • Le respect de la distance entre les embarcations de plaisance sur les différentes cours d'eau. • L'adoption d'un comportement sécuritaire en embarcation (port du gilet de sauvetage, absence d'alcool, etc.).	• L'hydratation lors de la pratique d'activité sportive durant l'été. • L'alimentation selon le « Guide alimentaire canadien ». • Le choix des collations lors de la pratique d'activité physique. • La pratique d'activités physiques diversifiées et régulières. • La pratiquer d'activités sportives à l'extérieur.	• Le recyclage (vélos verts, bazar d'équipements sportifs, bouteilles en plastique, papiers, etc.). • Les effets nuisibles sur l'environnement; jeter les déchets dans les endroits appropriés (gomme à mâcher, mégots de cigarette, etc.). • L'utilisation excessive d'eau potable ; restreindre l'utilisation en eau potable. • Diminuer l'utilisation des contenants en plastique non réutilisables. • Encourager les comportements responsables chez les citoyens.	• L'application d'un écran solaire adéquat plusieurs fois par jour durant l'été et même lors de période nuageuse. • Le port d'un chapeau ou d'une casquette lors d'exposition au soleil surtout chez les jeunes enfants. • L'importance de faire un feu de camp aux endroits appropriés afin de réduire le risque d'incendie de forêt. • L'importance de s'accorder du temps à l'ombre lorsqu'on passe une journée au soleil. • Lors de randonnées à plusieurs, avertir une personne de la durée et du trajet qui sera effectué. • Les comportements à adopter face aux animaux (domestiques ou sauvages) et face aux insectes. • L'importance d'apporter du matériel de premiers soins lors d'excursion.
Note : D'autres activités en prévention peuvent s'ajouter à cette liste.			

L’animation

Les patrouilleurs devront organiser des activités qui interpelleront diverses clientèles (enfants, adultes ou familles). Les activités devront être innovatrices, peu coûteuses, sécuritaires et adaptées à la clientèle (active ou plus sédentaire). Autant que possible, elles devront être jumelées à des messages éducatifs. Les patrouilleurs pourront se joindre aux organismes communautaires ou associatifs qui organisent déjà une activité. Aussi, ils pourront offrir leur soutien ou développer des micro-activités à l’intérieur d’une activité principale. Il est important que les patrouilleurs développent des liens avec les acteurs de la communauté.

De plus, les patrouilleurs pourront développer des activités en collaboration avec les écoles, les camps de jour ou les services de garde en lien avec les quatre champs d’intervention. Les activités d’animation devront être bien planifiées afin que les patrouilleurs développent leur crédibilité envers la population. Il est souhaitable que les activités d’animation se réalisent à l’extérieur et visent à faire bouger la population, si la température est clémente.

Rôles attendus des patrouilleurs
• Planifier et animer des activités variées en incluant des messages éducatifs. • Développer des activités en lien avec les quatre champs d’intervention du programme. • Soutenir les organismes qui organisent des activités. • Accompagner les jeunes lors des sorties organisées par les écoles, les camps de jour et les services de garde afin d’assurer la sécurité lors des déplacements. • Faire vivre à la population de nouvelles expériences enrichissantes en toute sécurité. • Permettre aux enfants de développer de nouvelles compétences tout en pratiquant une activité (comportements sécuritaires en vélo, en patin à roues alignées, en planche à roulettes, ramer et chavirer en canot, prodiguer des premiers soins de base, reconnaître les animaux sauvages et les insectes piqueurs, découvrir de nouveaux aliments, etc.). • Permettre aux adolescents de développer des connaissances pratiques et théoriques lors des activités organisées (activités nautiques, randonnées pédestres, premiers soins, techniques de survie en forêt, identification des fruits comestibles en forêt, comportements sécuritaires à vélo, etc.). • Permettre aux adultes de développer des connaissances pratiques et théoriques lors des activités organisées (activités nautiques, reconnaître les fruits comestibles en forêt, découvrir de nouveaux sentiers pédestres, etc.).

Les milieux ciblés

Les milieux ciblés pour toutes les interventions en surveillance, éducation et animation réalisées par les patrouilleurs Sécur'été sont les suivantes :

- **Le milieu de garde à l'enfance.**
- **Le milieu municipal :**
  - les infrastructures sportives (piste de BMX, terrain de soccer, plage, parc de skate, terrain de baseball, parc, sentier pédestre, piste cyclable);
  - les rues.
- **Le milieu scolaire :** incluant les services de garde en milieu scolaire.
- **Les milieux associatifs et communautaires :** collaboration avec les maisons de jeunes et autres organismes.

Les rôles et les responsabilités de la direction de santé publique

Rôles	Responsabilités
1. Identifier un gestionnaire pour chaque secteur	La direction de santé publique doit identifier trois gestionnaires qui encadreront les patrouilleurs; un pour le secteur de Chapais et de Chibougamau, un pour le secteur Lebel-sur-Quévillon et un pour le secteur de Matagami.
2. Développer les outils de travail pour les gestionnaires	La direction de santé publique a pour mandat de développer des outils afin de soutenir les gestionnaires dans leur travail. Les outils sont : • un canevas d'entrevue pour l'embauche des patrouilleurs; • le guide d'accueil et d'intégration d'un nouvel employé; • un outil d'évaluation des patrouilleurs; • un journal de bord; • un canevas pour le rapport en fin mandat.
3. Développer la formation des patrouilleurs	La direction de santé publique a pour mandat de développer la formation des patrouilleurs et de les former les deux premières années du projet. Par la suite, la direction de santé publique soutiendra les gestionnaires qui, à leur tour, s'occuperont de la formation des patrouilleurs.
4. Faire connaître le programme Sécur'été dans la région du Nord-du-Québec	La direction de santé publique est responsable de la promotion du programme auprès de la population et des différents partenaires. Elle utilisera différents canaux de communication (journaux, annonces radio et site Internet du CRSSS de la Baie-James). La publicité se réalisera en collaboration avec les gestionnaires. La direction de santé publique souhaite positionner ce programme auprès des partenaires potentiels dans le but d'augmenter sa visibilité.
5. Soumission et achat de l'équipement des patrouilleurs	La direction de santé publique est responsable de l'achat de l'équipement des patrouilleurs. Elle est responsable d'acheminer dans les plus brefs délais l'équipement adapté à chaque patrouilleur dès le début du mandat.
6. Embauche des patrouilleurs	Avant le début de la nouvelle saison, la direction de santé publique s'occupera de la rédaction et de l'affichage du poste pour les patrouilleurs.
7. Subvention à Emplois d'été Canada	La direction de santé publique est responsable des demandes de subvention à Emplois d'été Canada pour les salaires des patrouilleurs. Cette subvention ne paie pas la totalité des salaires des patrouilleurs.

Les rôles et les responsabilités des gestionnaires

Rôles	Responsabilités
1. Gérer le programme au niveau local	Le gestionnaire est responsable de la gestion du programme au niveau local et de l'encadrement des patrouilleurs.
2. S'occuper du processus de sélection et l'embauche des patrouilleurs	Le gestionnaire devra procéder à l'embauche de deux patrouilleurs. Des grilles d'entrevue sont à leur disposition. Si possible, l'un des deux patrouilleurs devra posséder ses cartes de sauveteur valides pour la durée de l'emploi.
3. Développer un partenariat avec la Sûreté du Québec	Le gestionnaire devra établir un lien avec la Sûreté du Québec afin de préciser le mandat surveillance des patrouilleurs. Il est fortement conseillé d'établir ce contact le plus tôt possible afin de développer des stratégies d'action.
4. Développer un réseau de partenaires	Le gestionnaire avec la collaboration des patrouilleurs est invité à développer des liens avec différents organismes locaux dans le but de planifier les activités (écoles du primaire, services de garde à la petite enfance, organismes communautaires, etc.).
5. Participer à la formation de ses patrouilleurs	Le gestionnaire est invité à participer à la formation des patrouilleurs les deux premières années. Par la suite, le gestionnaire devra s'occuper de la formation des patrouilleurs.
6. Assurer la gestion du matériel	Le gestionnaire est responsable du matériel nécessaire pour le bon fonctionnement du programme (équipement des vélos, uniformes, etc.). Le gestionnaire devra s'assurer de récupérer les vélos, les uniformes et autres équipements à la fin du mandat et de les entreposer jusqu'à la prochaine utilisation. Le matériel fourni ne peut être utilisé à d'autres fonctions sans autorisation de la part de la direction de santé publique.
7. S'assurer que les patrouilleurs disposent de l'équipement nécessaire	Le gestionnaire doit s'assurer de fournir un endroit propice pour la planification des activités des patrouilleurs et d'offrir le matériel nécessaire (ordinateur, papeterie, crayons, etc.).
8. Transmettre à la direction de santé publique un rapport annuel en fin de projet	Le gestionnaire devra présenter un rapport annuel à la direction de santé publique relatant les activités qui ont été déployées sur leur territoire. Le rapport sera rédigé par les patrouilleurs et devra être validé par le gestionnaire.
9. S'occuper de l'entretien des vélos	Le gestionnaire a la responsabilité de l'entretien des vélos et de tout l'équipement fourni aux patrouilleurs. En début de saison, le gestionnaire doit s'assurer que les vélos et les équipements sont en bon état. Les frais reliés à l'entretien mécanique des vélos et des autres équipements sont à la charge de la direction de santé publique.

Les responsabilités des patrouilleurs

	Responsabilités
1. Remplir un relevé de présence	Les patrouilleurs devront remplir un relevé de présence selon les exigences de l'employeur.
2. Être ponctuel	Les patrouilleurs devront arriver à l'heure et quitter les activités selon l'horaire convenu pour chaque quart de travail.
3. Faire approuver les activités par le gestionnaire	Les patrouilleurs devront faire approuver les activités qu'ils désirent réaliser par le gestionnaire afin de respecter les objectifs du programme Sécur'été.
4. Consulter les professionnels pour le contenu des activités	Les patrouilleurs pourront se référer aux professionnels du CRSSS de la Baie-James afin d'obtenir de l'information à jour (agents de planification, de programmation et de recherche, conseillers en promotion de la santé, infirmières, nutritionnistes, etc.).
5. S'assurer que l'équipement est en bon état	Les patrouilleurs sont responsables du vélo et de l'équipement fourni durant la saison. Si le vélo a un problème mécanique ou l'équipement est défectueux, les patrouilleurs doivent immédiatement avertir son leur gestionnaire afin que des démarches nécessaires pour la réparation ou le remplacement aient lieu, le cas échéant.
6. Tenir à jour un journal de bord	Les patrouilleurs devront compiler dans un journal de bord toutes interventions effectuées durant leur quart de travail.
7. Utiliser le cellulaire uniquement pour le travail	Le cellulaire mis à la disposition des patrouilleurs ne devra en aucun cas servir à des fins personnelles.
8. Respecter l'horaire de travail	Les patrouilleurs travaillent 35 heures par semaine. Ils doivent être libres pour travailler le jour, le soir et la fin de semaine. L'horaire de travail est variable et sera établi par le gestionnaire en fonction des activités.
9. Rédiger un rapport en fin de mandat	Les patrouilleurs devront, en fin de mandat, rédiger un rapport et le remettre à son gestionnaire. Le rapport devra contenir la liste des activités et des interventions qui auront été déployées durant l'été.
10. Remettre tout le matériel au gestionnaire à la fin du mandat	Le vélo, l'uniforme ainsi que tout le matériel fourni doivent être remis au gestionnaire à la fin du mandat.

Les patrouilleurs

La formation

Jour 1	
Programme Sécur'été	1. Présentation du programme et de la philosophie d'intervention. 2. Approche pour mieux intervenir. 3. Dépannage mécanique. 4. Techniques d'animation
Jour 2 et 3	
Formation en premiers soins et en RCR	Cette formation d'une durée de 16 heures sera donnée par la Croix-Rouge canadienne aux patrouilleurs qui ne détiennent pas une certification valide pour la durée du mandat. Les patrouilleurs seront rémunérés pour assister aux différentes formations obligatoires et devront compléter leur formation par des lectures proposées par le gestionnaire.
Note : À midi, d'anciens patrouilleurs pourront témoigner de leur expérience.	

La sélection

La sélection des patrouilleurs du programme Sécur'été relève du gestionnaire. Afin de donner la chance à tous les étudiants de se prévaloir de ces emplois, le gestionnaire procédera de la façon suivante :

- Éliminer les candidats ne répondant pas aux critères par une première sélection;
- accorder une entrevue à tous les jeunes correspondant au profil recherché;
- sélectionner deux patrouilleurs.

Les offres d'emploi

Les offres d'emploi paraîtront dans les journaux de la région, en plus d'être transmises au Centre régional d'emploi de la Jamésie, à Emploi-Québec et au Centre d'études collégiales à Chibougamau.

Le profil recherché

L'étudiant doit être âgé d'au moins 17 ans et fournir une preuve confirmant son inscription dans un établissement d'enseignement pour l'automne. Les jeunes qui étudient dans le domaine de la santé, de l'éducation ou en technique policière seront privilégiés. Voici quelques exemples de formation pertinente :

- **Niveau collégial :** sciences humaines, science de la nature, technique en travail social, technique en récréologie, technique en service de garde, technique policière, etc.
- **Niveau universitaire :** enseignement, éducation physique, nutrition, kinésiologie, pharmacie, etc.

Les autres exigences jugées comme des atouts

- Cartes de sauveteur national valides pour la durée de l'emploi;
- Cours de secourisme général et de réanimation cardiorespiratoire (RCR);
- Expériences d'emplois antérieurs en animation et en formation.

Les qualités recherchées

- Dynamique
- Sens des responsabilités
- Créatif et innovateur
- Leadership
- Bonne condition physique
- Facilité à s'exprimer

Le salaire

Les étudiants embauchés travailleront dix semaines et seront payés par le CRSSS de la Baie-James. Le taux horaire variera selon le niveau d'études :

- Niveau universitaire : 13,77 $
- Niveau collégial : 12,75 $

Ville	Taux horaire	Nombre de semaines	Salaire par semaine	Coût totaux incluant les avantages sociaux
Chapais et Chibougamau	2 patrouilleurs 13,77 $	10	560,48 $	11 209,60 $
Lebel-sur-Quévillon	2 patrouilleurs 13,77 $	10	560,48 $	11 209,60 $
Matagami	2 patrouilleurs 13,77 $/h	10	560,48 $	11 209,60 $
Total des coûts				**33 628,80** $

Note : Le salaire est calculé en fonction du salaire des étudiants de niveau universitaire.

L’équipement requis

L’uniforme

Les patrouilleurs seront facilement repérables. Ils porteront un uniforme affichant le logo Sécur’été. Advenant que des partenaires se joignent au programme, il sera possible d’ajouter leur logo sur les vêtements des patrouilleurs. L’uniforme comprend :

- 2 chandails à manches courtes;
- 1 pantalon
- 1 coupe-vent;
- 1 cellulaire pour deux patrouilleurs.

Les gants de vélo ainsi que le cuissard ne sont pas fournis.

L’équipement de vélo

L’équipement de vélo sera fourni pour chaque patrouilleur. L’équipement comprend :

- 1 vélo avec béquille;
- 1 casque de vélo;
- 1 pompe à vélo;
- Support à bagage et valises;
- 1 cadenas;
- 1 trousse de dépannage pour crevaison;
- 1 chambre à air;
- 1 trousse de premiers soins (pour 2 patrouilleurs).

Considérant que pour le secteur de Chapais et de Chibougamau, les étudiants seront appelés à se déplacer entre les deux communautés, un soutien pour le transport des vélos sera fourni.

Les prévisions budgétaires

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Salaire (10 semaines)	33 628,80 $	33 628,80 $	33 628,80 $	33 628,80 $	33 628,80 $
Équipement	7 800 $	500 $	500 $	500 $	500 $
Formation	2 000 $	2 000 $	1 000 $	0 $	0 $
Budget d'activité	300 $	300 $	300 $	300 $	300 $
Graphisme	500 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Coût total	**44 228,80 $**	**36 428,80 $**	**35 428,80 $**	**34 428,80 $**	**34 428,80 $**

L'équipement

Six vélos seront achetés la première année et nous évaluons leur durée de vie à cinq ans. Chaque année, il sera nécessaire d'acheter à nouveau certains vêtements faisant partie de l'uniforme des patrouilleurs tels que les chandails de corps. Également, certaines pièces d'équipement défectueuses devront être réparées ou remplacées.

Le budget de formation

Les deux premières années, les patrouilleurs se déplaceront à Chibougamau pour recevoir la formation. Pour ce qui est de la troisième année et les suivantes, ce sont les gestionnaires qui formeront les patrouilleurs. La direction de santé publique soutiendra les gestionnaires dans la formation des patrouilleurs.

Le budget d'activité

Un budget d'activité est nécessaire pour le bon fonctionnement du programme. Les centres de santé du CRSSS de la Baie-James qui gèrent le programme Sécur'été, sont invités à utiliser leur fonds en saines habitudes de vie. Pour ce qui est de l'organisme externe, un budget spécifique d'activité lui sera alloué.

Bibliographie

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007, x p.

DION, Daniel. *Vélo-Sécur partenaire pour la prévention : rapport annuel 2009,* Québec, Vélo-Sécur, 2009, 43 p.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE. *Place à la santé : plan d'action en santé publique 2008-2012*, Chibougamau, Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, Direction de santé publique, 2009, 213 p.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE. *L'approche 0•5•30 COMBINAISON PRÉVENTION au Nord-du-Québec,* Chibougamau, Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, Direction de santé publique, 2007, 52 p.

Annexe 1

Documents pour le gestionnaire

Grille d’entrevue

Vous trouverez ci-joint des exemples de question pour les entrevues. Sélectionnez les questions que vous jugerez pertinente.

Critères de sélection	Types de question à poser	Notes				
Qualifications	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
ÉTUDES, FORMATION ACADÉMIQUE	• Parles-nous de ton dernier diplôme obtenu					
	• Qu’est-ce que tu as retenu de tes études et qui te servirait dans cet emploi?					
	• Aux études, préférais-tu travailler seul ou en équipe? Pourquoi?					
	• Quel genre d’étudiant étais-tu?					
	• Comment réussissais-tu à l’école?					
Commentaires :						
Compétences	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
EXPÉRIENCES DE TRAVAIL	• Parles-nous de tes expériences de travail.					
	• Quelles étaient tes principales responsabilités, tes tâches les plus courantes, le matériel que tu utilisais?					
	• Quelles sont tes réalisations personnelles qui te préparent au poste pour lequel tu postules?					
	• Quelle est la réalisation dont tu es le plus fier?					

Critères de sélection	Types de question à poser	Notes				
Qualifications	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
EXPÉRIENCES DE TRAVAIL	• Parle-moi de certaines réalisations reconnues et appréciées de la part de tes supérieurs.					
	• Quels sont les aspects positifs et négatifs dans le poste que tu postules?					
	• Peux-tu me décrire ton meilleur patron à ce jour?					
	• Si je demandais à ton patron de te décrire, que dirait-il?					
	• Si je demandais à un collègue de travail de te décrire, comment s'exprimerait-il selon toi?					
Commentaires :						
Compétences	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
ORGANISATION DU TRAVAIL	• Comment fais-tu pour assurer le respect des échéanciers?					
	• Donne-nous une circonstance que tu considérerais comme urgente au point de modifier ta planification?					
	• Est-ce que tu te sens à l'aise de développer de nouvelles activités?					
Commentaires :						

Critères de sélection	Types de question à poser	Notes				
Qualifications	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
LEADERSHIP	• Te considères-tu comme axé sur les résultats ou sur les relations avec les employés?					
	• Comment manifestes-tu ton leadership?					
	• Comment vas-tu mettre en place ton style de leadership?					
Commentaires :						
Compétences	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
EXPÉRIENCES DE TRAVAIL	• Pourquoi postules-tu pour cet emploi?					
	• Pour toi, qu'est-ce qu'un patrouilleur pour le programme Sécur'été?					
	• Quels sont tes connaissances en prévention des traumatismes récréatifs et sportifs?					
	• Quelles activités pourrais-tu organiser pour faire la promotion du port du casque pour la population du Nord-du-Québec?					
	• Quelles sont tes connaissances en saines habitudes de vie?					
	• Quelles sont tes connaissances en pratiques environnementales respectueuses?					
	• Quelles sont tes connaissances en promotion des comportements sains et sécuritaires?					

Critères de sélection	Types de question à poser	Notes				
Qualifications	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
	• Quels seraient tes points forts par rapport à ce poste offert?					
	• Quels seraient tes points à améliorer par rapport à ce poste offert?					
	• Décris-nous l'emploi idéal.					
Commentaires :						
Compétences	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
HABILETÉS PARTICULIÈRES	• Es-tu habileté(e) à intervenir en cas d'accident ou d'arrêt cardiorespiratoire?					
	• Es-tu capable de communiquer facilement avec différents types de clientèle (jeunes, adolescents, adultes) ?					
	• Possèdes-tu les qualifications de sauveteur national? Quelle est la date de ta dernière requalification ?					
	• Es-tu à l'aise de t'exprimer en français et en anglais ?					
	• Es-tu à l'aise de faire de l'animation pour certains groupes (camp de jour, classe, garderie, etc.) ?					
Commentaires :						

Critères de sélection	Types de question à poser	Notes				
Qualifications	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
QUALITÉS PERSONNELLES	• Quelles sont tes qualités dominantes?					
	• Peux-tu nous nommer deux défauts que tu possèdes?					
	• Quelle est la décision la plus difficile que tu aies eu à prendre ? Comment en es-tu arrivé à cette décision?					
Commentaires						
Autres	**Questions**	**Très bien**	**Bien**	**Moyen**	**Passable**	**Nul**
DISPONIBILITÉ	• Quelle est ta disponibilité pour cet emploi?					
	• Serais-tu disponible pour une formation à Chibougamau le X et X juin?					
	• Pratiques-tu des activités paraprofessionnelles qui sont reliées à l'emploi postulé?					
Commentaires :						

Aide-mémoire

Pilotage de la rencontre d'évaluation du rendement par le supérieur immédiat

1. Choisir un moment favorable et un endroit le plus propice pour la tenue de la rencontre : éviter les risque d'interruptions fréquentes (téléphone, téléavertisseur, visite impromptue etc.).
2. Prévoir suffisamment de temps pour faire un entretien de qualité.
3. Établir un climat de confiance et adopter une attitude positive dès le début de la rencontre.
4. Rappeler le but et les objectifs de la rencontre et obtenir l'accord de la personne évaluée.
5. Amorcer l'entretien le premier de manière à rassurer la personne évaluée qui a généralement hâte de recevoir une rétroaction.
6. Faire le bilan de l'appréciation de la contribution de la personne évaluée et des résultats atteints à ce jour.
7. Faire de la reconnaissance lors de la rétroaction positive de la personne évaluée.
8. Écouter la personne évaluée sur son auto-appréciation, faire ressortir leurs similitudes avec votre appréciation et donner une explication constructive sur les écarts constatés.
9. Susciter de l'intérêt lors de l'entretien : poser des questions, reformuler et encourager.
10. Faire le point sur les éléments positifs et ceux qui nécessitent une amélioration et déterminer avec la personne évaluée les objectifs d'amélioration attendue.
11. Face à un rendement problématique, présenter les faits (éviter les impressions ou les perceptions) et chercher des solutions au problème avec la personne.
12. Conclure l'entrevue sur les objectifs et engagements écrits, la rencontre de suivi, le cas échéant et les responsabilités de la personne évaluée à l'égard de l'amélioration de sa performance pour la période donnée.

Source : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007, p. 302-303.

Bonnes habitudes du gestionnaire lors de l'entrevue d'évaluation du patrouilleur Sécur'été

À faire	À ne pas faire
• Donner le temps à l'employé de se préparer. • Choisir un environnement tranquille et propice à la discussion. • Favoriser la participation de l'employé en lui posant des questions et en lui permettant d'exprimer ses idées et ses émotions. • Se comporter comme un coach, un facilitateur, un guide. • Être précis sur les succès et les difficultés de l'employé. • Orienter la discussion sur la résolution des problèmes et les pistes d'amélioration continue. • Appuyer ses propos sur des faits, des résultats et des comportements. • Établir conjointement avec l'employé les objectifs, le plan d'action, et les moyens pour lui de s'améliorer.	• Convoquer l'employé à la dernière minute. • Accepter d'être dérangé par le téléphone, les visites, etc. • Ne pas permettre à l'employé de s'exprimer. • Réagir avec émotions. • Inciter seulement sur les erreurs et les problèmes. • Imposer son jugement, décider unilatéralement des objectifs et du plan d'action.

Source : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007, p. 292.

Aide-mémoire : accueil et intégration d'un nouvel employé

Actions	Personnes responsables	Fait (✓)
Préaccueil		
• Informer l'organisation et le personnel du nom, du poste et de la date d'entrée en fonction du nouvel employé		
• Prévoir un poste de travail fonctionnel		
• Munir le poste de travail du mobilier de bureau et des fournitures nécessaires		
• Déterminer quelles tâches attribuer d'abord au nouvel employé et rassembler l'information générale utile		
• Aménager son horaire de façon à être le plus libre possible pour orienter son nouvel employé		
Le jour de l'accueil		
• Accueillir le nouvel employé		
• Exposer les grandes lignes du processus de la journée		
• Présenter le nouvel employé à ses collègues		
Fonction et responsabilité		
• Passer en revue la description d'emploi de l'employé et les résultats attendus		
• Préciser les tâches à accomplir durant la première semaine		
Attentes par rapport au fonctionnement du service		
• Préciser les heures d'arrivées et de départs ainsi que l'heure du dîner		
Administration		
• Voir aux formalités administratives : paie		
Suivi post-accueil		
• Passer en revue le système de gestion du rendement		
• Expliquer comment signaler une absence		
• Confirmer que l'employé comprend bien les attentes à son égard – fonctions et responsabilités		
Les premiers mois		
• Préciser les attentes en matière de rendement		

Source : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007, p. 276-277.

Outil d'évaluation du patrouilleur

Identification
Nom de l'employé et fonction :
Date d'embauche :
Nom de l'évaluateur :
Date de l'évaluation :

Évaluation de la période			
Critères	**Commentaires**		**Cote attribuée**
	Forces/talents	**Points à surveiller**	
Organisation			
• Respecte les valeurs du programme			**1 2 3 4**
• Respecte les normes du programme (heures de travail, code vestimentaire)			**1 2 3 4**
Équipe			
• Intégration à l'équipe de travail			**1 2 3 4**
• Consulte le gestionnaire pour faire approuver ses activités			**1 2 3 4**
• Consulte les ressources disponibles			**1 2 3 4**
Rôle			
• Tâches et activités réalisées (activités sécuritaires avec un contenu éducatif)			**1 2 3 4**
• Surveillance			**1 2 3 4**
• Qualité de l'animation			**1 2 3 4**
• Qualité des interventions			**1 2 3 4**
• Profil de compétences			**1 2 3 4**

Légende :			
1	**Ne démontre pas**	**3**	**Démontre régulièrement**
2	**Démontre occasionnellement**	**4**	**Démontre de manière supérieure**

Moyenne de l'évaluation

Document inspiré de : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007.

Évaluation globale, commentaires et signatures

Non recommandé	Recommandé avec prudence	Recommandé
❑ Entre 1 et 2	❑ Entre 2 et 3	❑ Entre 3 et 4

Mesures à prendre et date de la prochaine rencontre s'il y a lieu	

Commentaires et signature de l'employé	
Commentaires et signature de l'évaluateur	

Document inspiré de : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, *Guide pratique de la dotation : une démarche intégrée*, Montréal, AQESSS, 2007.

Annexe 2

Documents pour le patrouilleur

Outil d'évaluation d'une activité

Identification de l'activité
Nom de l'employé :
Nom de l'activité :
Objectif de l'activité :
Lieu de l'activité :
Clientèle visée :
Nombre de participants :

Évaluation de l'activité : innovation

L'activité amène une nouveauté pour rejoindre la population. Expliquez.

_____

_____

_____

_____

Évaluation de l'activité : accessibilité

Le projet sera accessible à la clientèle visée (activité gratuite, installations accessibles).

_____

_____

_____

_____

Évaluation de l'activité : sécurité

L'activité se déroulera de façon sécuritaire et sans effet néfaste sur la santé et le bien-être de la population.

_____

_____

_____

_____

_____

Évaluation de l'activité : partenariat

La réalisation de l'activité implique un ou des partenaire(s). Le(s) quel(s) ?

_____

_____

_____

_____

_____

Évaluation de l'activité : commentaires personnels

Si je devais refaire l'activité, qu'est-ce que je devrais améliorer? Pourquoi?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Le journal de bord

Compte rendu de la journée		
Date :	**Début :**	**Fin :**
Description de la journée :		
Endroit visité :		
Interventions réalisées :		
Observations particulières :		
Impressions personnelles sur la journée :		
Signature du patrouilleur :		

Compte rendu d’activité

Date :	**Début :**	**Fin :**
Description de l’activité réalisée:		
Endroit :		
Type de clientèle présente et nombre de personnes rejointes :		
Matériel ou produit utilisé :		
Élément à modifier, s’il y a lieu :		

Suite

Impressions personnelles sur la journée :
Éléments à signaler :
État de mon équipement de travail :
Commentaires personnels sur la journée :
Signature du patrouilleur :